

Avis de constitution

SOCIETE « HK IMMOBILIER » en abrégé « HKI »

Siège Abidjan Port-bouet Derrière wharf, Lot 420,
Ilot 36

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 28/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HK IMMOBILIER » en abrégé «
HKI »

Objet : Agence immobilière, aménagement foncier, gestion immobilière, bâtiment et travaux publics, location et vente d'engins, toutes activités immobilières et prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Port-bouet Derrière wharf, Lot 420, Ilot 36

Dirigeant(s) M HOUZOUKPO KOFI GILBERT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02767 du 15/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16406/GTCA/RC/2024 du 15/07/2024

